

RAPPEL DES COMPORTEMENTS

En tribunes : PARENTS et SUPPORTERS !

Le Club attend de vous :

- Que vous encouragiez votre équipe et enfants dans un esprit sportif positif sans insulte ou menace,
- Que vous laissiez les arbitres et les responsables de salle gérer les sanctions, les mauvais comportements et les insultes,
- Que vous respectiez les décisions des arbitres,
- Que vous respectiez les choix du coach,
- Que vous soyez tolérant, maître de vous et de vos actes.

Ayez un comportement exemplaire, car les adversaires d'un soir ne sont que des sportifs comme vous. Le respect mutuel fera disparaître les tensions et les violences que nous constatons dans les gymnases.

Le Club et les entraîneurs porteront toujours une attention particulière aux échanges constructifs avec vous.

Sur le terrain : JOUEURS et COACHS !

Le Club attend de vous :

- Que vous respectiez les arbitres et leurs décisions,
- D'avoir un comportement sportif exemplaire,
- Que vous mettiez votre ego au service du groupe,
- Que vous ne nuisiez pas à l'environnement d'un match,
- D'avoir des relations et attitudes positives envers les joueurs et le coach,
- D'être positif et constructif avec le groupe,
- De mettre la solidarité du groupe au-dessus de tout.

NOTRE SPORT DOIT RESTER
UN MOMENT DE PLAISIR ET NON SERVIR D'EXUTOIRE

RAPPEL DES COMPORTEMENTS

En tribunes : PARENTS et SUPPORTERS !

Le Club attend de vous :

- Que vous encouragiez votre équipe et enfants dans un esprit sportif positif sans insulte ou menace,
- Que vous laissiez les arbitres et les responsables de salle gérer les sanctions, les mauvais comportements et les insultes,
- Que vous respectiez les décisions des arbitres,
- Que vous respectiez les choix du coach,
- Que vous soyez tolérant, maître de vous et de vos actes.

Ayez un comportement exemplaire, car les adversaires d'un soir ne sont que des sportifs comme vous. Le respect mutuel fera disparaître les tensions et les violences que nous constatons dans les gymnases.

Le Club et les entraîneurs porteront toujours une attention particulière aux échanges constructifs avec vous.

Sur le terrain : JOUEURS et COACHS !

Le Club attend de vous :

- Que vous respectiez les arbitres et leurs décisions,
- D'avoir un comportement sportif exemplaire,
- Que vous mettiez votre ego au service du groupe,
- Que vous ne nuisiez pas à l'environnement d'un match,
- D'avoir des relations et attitudes positives envers les joueurs et le coach,
- D'être positif et constructif avec le groupe,
- De mettre la solidarité du groupe au-dessus de tout.

NOTRE SPORT DOIT RESTER
UN MOMENT DE PLAISIR ET NON SERVIR D'EXUTOIRE



LIVRET D'ACCUEIL SAISON 2020/2021

SAS Handball : Centre sportif Henri Depierre
31 rue Frédéric Joliot-Curie, 37550 Saint-Avertin

Licences : **Nicolas VERKIN**
26 rue des Lilas, 37550 Saint-Avertin
06.81.89.00.17 – nicolas.verkin@gmail.com

Yves CIBERT
yves.cibert@wanadoo.fr
02.47.27.31.34 – 06.70.75.95.41

Club : saintavertin.handball@gmail.com

Entraîneurs : **Romain PULIDO** romainpulidoSASHB@gmail.com
Dorian TAUREAU doriantaureauSASHB@gmail.com

Site du club : www.sashb.fr

TARIFS 2020 / 2021

ANNEE DE NAISSANCE	PRIX	GRUPE
2002 et avant	172,00 €	Senior MF
2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007	140,00 €	-18MF et -15MF
2008 - 2009 - 2010 - 2011	130,00 €	-13MF et -11MF
2012 - 2013 - 2014	117,00 €	-9MF
2015 - 2016	107,00 €	Baby-hand
	105,00 €	Loisirs
Demandeur d'emploi – Etudiants	160,00 €	Senior MF
	10,00 €	Dirigeant

Réduction famille : 2ème licence -10€, 3ème -20€, 4ème -30€

Cette grille tarifaire reflète l'évolution des catégories apportée par la FFHB



LIVRET D'ACCUEIL SAISON 2020/2021

SAS Handball : Centre sportif Henri Depierre
31 rue Frédéric Joliot-Curie, 37550 Saint-Avertin

Licences : **Nicolas VERKIN**
26 rue des Lilas, 37550 Saint-Avertin
06.81.89.00.17 – nicolas.verkin@gmail.com

Yves CIBERT
yves.cibert@wanadoo.fr
02.47.27.31.34 – 06.70.75.95.41

Club : saintavertin.handball@gmail.com

Entraîneurs : **Romain PULIDO** romainpulidoSASHB@gmail.com
Dorian TAUREAU doriantaureauSASHB@gmail.com

Site du club : www.sashb.fr

TARIFS 2020 / 2021

ANNEE DE NAISSANCE	PRIX	GRUPE
2002 et avant	172,00 €	Senior MF
2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007	140,00 €	-18MF et -15MF
2008 - 2009 - 2010 - 2011	130,00 €	-13MF et -11MF
2012 - 2013 - 2014	117,00 €	-9MF
2015 - 2016	107,00 €	Baby-hand
	105,00 €	Loisirs
Demandeur d'emploi – Etudiants	160,00 €	Senior MF
	10,00 €	Dirigeant

Réduction famille : 2ème licence -10€, 3ème -20€, 4ème -30€

Cette grille tarifaire reflète l'évolution des catégories apportée par la FFHB

CHARTRE du Club

En validant mon inscription au Club, je m'engage dans :

LE RESPECT « CLUB »

Des valeurs fondamentales :

- être ouvert et accessible à tous,
- favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs de la compétition, (partenaires, adversaires, arbitres, officiels, éducateurs, entraîneurs, dirigeants et organisateurs),
- respecter les décisions de l'arbitre,
- s'interdire toute forme de violence ou d'insultes...

Sportif en tribune et sur le terrain :

- être respectueux du jeu, des règles, des adversaires et des arbitres,
- être honnête, intègre, être solidaire, tolérant et maître de soi.

Des autres et de soi :

- respecter les consignes données par l'entraîneur ou l'un des dirigeants du Club,
- avoir un comportement courtois vis à vis de ses camarades, de son entraîneur, dirigeants, adversaires, arbitres, public, et responsables locaux,
- suivre les principes de vie associative (échange, soutien, solidarité, complémentarité, investissement...),
- avoir une tenue adéquate (short, maillot, chaussures propres, bouteille...)
- respecter le bien d'autrui (pas de dégradation ou de vol).

LE RESPECT DES HORAIRES

- être ponctuel lors des différents rendez-vous de la vie du club : entraînements, déplacements, tournois, réunions,...
- se tenir informé des événements (site) et anticiper vos indisponibilités.

 **AVERTIR LORSQUE VOUS ÊTES INDISPONIBLE**

LE RESPECT DU MATERIEL

- prendre soin du matériel confié (ballons, chasubles, buts, cerceaux, colle,...)
- ranger le matériel en fin de séance ou le ramener après une compétition

CHARTRE du Club

En validant mon inscription au Club, je m'engage dans :

LE RESPECT « CLUB »

Des valeurs fondamentales :

- être ouvert et accessible à tous,
- favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs de la compétition, (partenaires, adversaires, arbitres, officiels, éducateurs, entraîneurs, dirigeants et organisateurs),
- respecter les décisions de l'arbitre,
- s'interdire toute forme de violence ou d'insultes...

Sportif en tribune et sur le terrain :

- être respectueux du jeu, des règles, des adversaires et des arbitres,
- être honnête, intègre, être solidaire, tolérant et maître de soi.

Des autres et de soi :

- respecter les consignes données par l'entraîneur ou l'un des dirigeants du Club,
- avoir un comportement courtois vis à vis de ses camarades, de son entraîneur, dirigeants, adversaires, arbitres, public, et responsables locaux,
- suivre les principes de vie associative (échange, soutien, solidarité, complémentarité, investissement...),
- avoir une tenue adéquate (short, maillot, chaussures propres, bouteille...)
- respecter le bien d'autrui (pas de dégradation ou de vol).

LE RESPECT DES HORAIRES

- être ponctuel lors des différents rendez-vous de la vie du club : entraînements, déplacements, tournois, réunions,...
- se tenir informé des événements (site) et anticiper vos indisponibilités.

 **AVERTIR LORSQUE VOUS ÊTES INDISPONIBLE**

LE RESPECT DU MATERIEL

- prendre soin du matériel confié (ballons, chasubles, buts, cerceaux, colle,...)
- ranger le matériel en fin de séance ou le ramener après une compétition

L'IMPLICATION AU CLUB

Dans tous les clubs, les licenciés participent à la vie de celui-ci. Cela fait partie de l'envie de partager et de transmettre. Que vous soyez parent ou joueur, c'est **bien**, mais participer, aider ou encadrer un groupe, c'est **mieux**.

- **DEPLACEMENTS** : Les PARENTS s'engagent à participer aux transports des enfants lors des matches à l'extérieur.
- **JOUEURS** : Vous devez prévoir du temps, pendant une saison, pour arbitrer, tenir la table de marque, supporter les autres équipes.
- **PARENTS** : Chaque responsable légal est tenu de s'informer des convocations du mineur dont il a la charge et contribuer aux accompagnements et aux goûters des enfants.

LE RESPECT DES LOCAUX

- Ne dégrader d'aucune façon les locaux dans lesquels vous évoluez, à domicile comme à l'extérieur,
- Laisser les installations propres après usage (terrain, vestiaires, tribunes),
- Aucun joueur n'est autorisé à pénétrer dans le gymnase sans la présence d'un membre du club (entraîneur, dirigeant), ainsi que dans le local matériel.

LE FONCTIONNEMENT

- **Si une décision à l'encontre d'un joueur, prise par une instance fédérale, régionale ou départementale, est assortie d'une amende financière, elle sera à sa charge ou de ses parents s'il est mineur.**
- Tout joueur ou parent utilisant son véhicule lors des déplacements REGIONAUX uniquement pourra être indemnisé selon le barème de 0.15€/km.
- Vous pouvez demander un arrêt ou une mutation exceptionnelle en cours de saison, une commission examinera votre demande.
- Si vous rejoignez le Club par le biais d'une mutation payante, un chèque de caution de 60€ vous sera réclamé.
- Si vous demandez une mutation l'année suivant votre arrivée, le chèque de caution sera encaissé.

L'IMPLICATION AU CLUB

Dans tous les clubs, les licenciés participent à la vie de celui-ci. Cela fait partie de l'envie de partager et de transmettre. Que vous soyez parent ou joueur, c'est **bien**, mais participer, aider ou encadrer un groupe, c'est **mieux**.

- **DEPLACEMENTS** : Les PARENTS s'engagent à participer aux transports des enfants lors des matches à l'extérieur.
- **JOUEURS** : Vous devez prévoir du temps, pendant une saison, pour arbitrer, tenir la table de marque, supporter les autres équipes.
- **PARENTS** : Chaque responsable légal est tenu de s'informer des convocations du mineur dont il a la charge et contribuer aux accompagnements et aux goûters des enfants.

LE RESPECT DES LOCAUX

- Ne dégrader d'aucune façon les locaux dans lesquels vous évoluez, à domicile comme à l'extérieur,
- Laisser les installations propres après usage (terrain, vestiaires, tribunes),
- Aucun joueur n'est autorisé à pénétrer dans le gymnase sans la présence d'un membre du club (entraîneur, dirigeant), ainsi que dans le local matériel.

LE FONCTIONNEMENT

- **Si une décision à l'encontre d'un joueur, prise par une instance fédérale, régionale ou départementale, est assortie d'une amende financière, elle sera à sa charge ou de ses parents s'il est mineur.**
- Tout joueur ou parent utilisant son véhicule lors des déplacements REGIONAUX uniquement pourra être indemnisé selon le barème de 0.15€/km.
- Vous pouvez demander un arrêt ou une mutation exceptionnelle en cours de saison, une commission examinera votre demande.
- Si vous rejoignez le Club par le biais d'une mutation payante, un chèque de caution de 60€ vous sera réclamé.
- Si vous demandez une mutation l'année suivant votre arrivée, le chèque de caution sera encaissé.